

Fonds de développement des communautés 2026-2027

Grille d'évaluation

	Nul (0 %)	Faible (25 %)	Correct (50 %)	Bien (75 %)	Excellent (100 %)	TOTAL
Pertinence du projet (poids du critère : 35 %)						
1. Pertinence du projet par rapport aux priorités d'intervention de la MRC	Le projet ne correspond pas aux priorités d'intervention de la MRC.	Le projet correspond peu aux priorités d'intervention de la MRC.	Le projet correspond aux priorités d'intervention de la MRC.	Le projet correspond clairement aux priorités d'intervention de la MRC.	Le projet est pleinement en adéquation avec les priorités d'intervention de la MRC.	/15
2. Pertinence des objectifs et des moyens d'action proposés pour répondre au besoin ou à l'enjeu	Les objectifs et les moyens d'action ne répondent pas au besoin ou à l'enjeu identifié.	Les objectifs et les moyens d'action répondent peu au besoin ou à l'enjeu identifié.	Les objectifs et les moyens d'action sont pertinents au regard du besoin ou de l'enjeu identifié.	Les objectifs et les moyens d'action sont très pertinents et bien adaptés au besoin ou à l'enjeu identifié.	Les objectifs et les moyens d'action sont pleinement adaptés et démontrent une excellente compréhension du besoin ou de l'enjeu identifié.	/20
Impact du projet (poids du critère : 30 %)						
3. Impact positif dans le milieu	Les retombées prévues dans le milieu sont absentes ou non démontrées.	Les retombées prévues dans le milieu sont limitées ou peu démontrées.	Les retombées prévues dans le milieu sont pertinentes et clairement présentées.	Les retombées prévues dans le milieu sont importantes et bien démontrées.	Les retombées prévues dans le milieu sont majeures, diversifiées et très bien démontrées.	/15
4. Pérennité du projet	Aucune mesure ne permet d'envisager la poursuite du projet après l'aide financière.	Les conditions de poursuite du projet sont peu définies ou peu réalistes.	Les conditions permettent d'envisager une poursuite partielle du projet.	Les ressources et les mesures prévues soutiennent la poursuite du projet.	Les ressources, les responsabilités et les mesures prévues démontrent clairement la capacité du projet à perdurer.	/15
Faisabilité (poids du critère : 35 %)						
5. Réalisme des prévisions budgétaires et démonstration d'une implication financière des promoteurs ou de différents partenaires	Le budget est incomplet, incohérent ou irréaliste.	Le budget est peu détaillé ou peu réaliste; les contributions du promoteur ou des partenaires sont faibles ou incertaines.	Le budget est réaliste et le promoteur démontre des efforts d'implication financière.	Le budget est complet et démontre des efforts de recherche d'autres partenaires financiers.	Le budget vise un autofinancement futur et démontre des efforts de recherche d'autres partenaires financiers.	/10
6. Échéancier réaliste et approfondi	L'échéancier est irréalisable.	L'échéancier est peu clair, peu détaillé ou difficilement réalisable.	L'échéancier est clair et réaliste.	L'échéancier est détaillé, cohérent et réaliste.	L'échéancier est très bien structuré, détaillé et pleinement réaliste.	/10
7. Expertise du promoteur et des partenaires	Le promoteur ne démontre pas la capacité requise pour réaliser le projet.	Le promoteur démontre faiblement la capacité requise pour réaliser le projet.	Le promoteur démontre une capacité adéquate pour réaliser le projet.	Le promoteur démontre une bonne capacité de réalisation et peut compter sur des partenaires pertinents.	Le promoteur démontre une excellente capacité de réalisation, soutenue par une équipe et des partenaires complémentaires.	/15
Notes : • Un projet obtenant une note de moins de 50 % est automatiquement rejeté.						/100